

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2924

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : LAHYANE EL HOJ

Date de naissance : 01/01/47

Adresse : 03 Bâtiment amane 4 Rue Soltana 2

Boît Abdellah omar Ben KHATTAB Sidi Mounen

Tél. : 06.72.70.65.48 Total des frais engagés : 13.77.02.04.154,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 30/03/2023

Nom et prénom du malade : LAHYANE EL HOJ Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : 2 castane

Affection longue durée ou chronique ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
30/05/2023	VS		3000 DH	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourmeleur	Date	Montant de la Facture
 <p>PHARMACEUTICALS EL CUERMA AND DEIGHTON 2 Place du 16 Novembre Casablanca - Tel: 0522 22 05 20 Fax: 0522 20 13 06 R'bah SARL AU R'bah Casablanca 301 081 23</p>	<p>30/03/2003</p> <p>31/03/2003</p> <p>23/03/2003</p>	<p>137700</p> <p>154120</p>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	$ \begin{array}{r r} H & 21433552 \\ 25533412 & 00000000 \\ \hline 00000000 & 00000000 \\ D & 00000000 \\ \hline 00000000 & 00000000 \\ B & 35533411 \\ & 11433553 \end{array} $			MONTANTS DES SOINS
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Khalid TOUABI

CHIRURGIEN UROLOGUE

Maladie du Rein et de l'Appareil Urinaire

Maladie Sexuellement Transmissibles

Stérilité Masculine - Impuissance Sexuelle

Lithotriptie extra-corporelle

Membre de l'Association Française d'Urologie

Diplômé de l'université de Nice

Sophia-Antipolis (France)



الدكتور خالد ترابي

اختصاصي في أمراض الكلية

السلالك البولية - العقم الجنسي

سلالية - تفتيت الحصى

جمعية الفرنسية

للمعالجة والمسالك البولية

طلب بنيس (فرنسا)

par comprimé pelli

LOT 111333

EXP 17/7/20

PPV 51DH40

par comprimé pelli

EXP 10/7/20

PPV 51DH40

LOT 111333

EXP 01/8/20

PPV 51DH40

par comprimé pelli

Casablanca, Le:

30/3/123

LAHGANÉ EL H

514003

MEA 11/08

SV 910

15420

11

5.4

DEC 18/09/14

137200

166

30 pess'

SIGMARATIS SARL AU

Pharmacie R'bah

Lot Rbah Aouia, Rue 1 N 25 et Rue 2

N°1410 Sidi Boumen - Casablanca

TEL : 05 22 76 75 72

Maphar
Bd Alkimia N° 8, Ql.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Decapeptyl 100 3.75mg Ivo b1
P.P.V : 1377,00 DH

Barcode: 118001 180783

صيغة المتقدم
PHARMACIE DU PROGRES



EL GUERMAÏ Abdelghani

9, Place du 16 Novembre

Casablanca - Tél: 0522 22 05 20

Fax: 0522 20 13 06

Signature

زنقة الأمير مولاي عبد الله (فوق ياق روشي) - الدار البيضاء

11, Rue Prince My Abdelleah (au dessus de Yves Rocher) - Casablanca

Tél.: 05 22.27.22.41 / 05 22.27.19.30 - الهاتف : Email : urotk@yahoo.fr

fax : 05 22.27.59.43; الفاكس: